



HAL
open science

À propos de Maarten Kossmann : The Arabic Influence on Northern Berber. Compte rendu d'un travail de synthèse

Jérôme Lentin, Catherine Taine-Cheikh

► To cite this version:

Jérôme Lentin, Catherine Taine-Cheikh. À propos de Maarten Kossmann : The Arabic Influence on Northern Berber. Compte rendu d'un travail de synthèse. *Journal of Language Contact*, 2017, 10 (1), pp.143-167. 10.1163/19552629-01001007 . halshs-01809815

HAL Id: halshs-01809815

<https://shs.hal.science/halshs-01809815>

Submitted on 7 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À propos de Maarten Kossmann : *The Arabic Influence on Northern Berber*. Compte rendu d'un travail de synthèse

Jérôme Lentin
INALCO, Paris
jlentin@club-internet.fr

Catherine Taine-Cheikh
CNRS, Lacito
cath.tainecheikh@gmail.com

With this detailed and comprehensive survey, Maarten Kossmann provides not only Berberists and Arabists, but also all linguists interested in language contact and related issues, with an impressive amount of data and with food for thought. Based on considerable documentation, his work offers a synthesis that had never been attempted before of most of the elements in the Maghrebian Berber languages that could be considered to be borrowings from Arabic, with a careful evaluation, in each case, of the validity of such an attribution. For this purpose, the author gives a summary of the relevant Arabic facts, followed by a detailed account of the Berber ones, which often leads him to real small monographic treatments of problems. From this point of view, his work can be considered, at least regarding the many issues studied, a historical and comparative grammar of 'Northern Berber'. Therefore it seemed to us that this significant work deserved far more than a short notice, and we decided to review it in detail.

Keywords

Arabic-Berber contact – borrowings – parallel morphological systems – contact-induced change – Berber dialectology

1. Présentation

En publiant *The Arabic Influence on Northern Berber*, Leiden / Boston, Brill (*Studies in Semitic Languages and Linguistics*, volume 67), 2013, XII + 461 p., ISBN 978-90-04-25308-7, Maarten Kossmann (MK) offre non seulement aux berbérissants et aux arabisants, mais aussi à tous les linguistes qu'intéressent les contacts de langues et les diverses questions afférentes (celles du 'contact-induced change' ou des 'langues mixtes' par exemple), une impressionnante masse de données et une ample matière à réflexion. À partir d'une considérable documentation, il fait en effet une synthèse que personne n'avait tentée avant lui des principaux éléments susceptibles d'être considérés, dans les langues berbères du Maghreb, comme des emprunts à l'arabe, évaluant soigneusement pour chacun la vraisemblance d'une telle assignation. Pour ce faire, il est amené à chaque fois à présenter d'abord une petite synthèse (nécessairement plus condensée, voir plus loin § 6 pour des remarques) des faits arabes concernés, puis un panorama détaillé des faits berbères, ce qui le conduit souvent à établir de petites monographies ; de ce point de vue, son ouvrage peut être considéré, pour les nombreux

points qu'il traite, comme une grammaire historique et comparée du 'berbère du Nord' (voire du berbère en général); plus modestement, puisqu'il se concentre sur les différences et les similitudes des développements induits par contact dans les variétés du berbère', l'auteur considère qu'on pourrait parler de "dialectologie du changement induit par contact" (p. 1). Chemin faisant, les points de vue des auteurs antérieurs sont discutés, quantité d'hypothèses historiques sont proposées, et de nouvelles étymologies suggérées. Enfin, la réflexion est toujours située dans un cadre de linguistique historique (cf. p. 3) et générale et, comme on l'a dit, de réflexion sur le contact de langues. Plus précisément, le berbère, selon MK (p. 1), "fournit un exemple non équivoque de 'contact-induced change' dans un contexte de préservation d'une langue" ('language maintenance'; pour ce dernier terme, MK renvoie à Thomason et Kaufman 1988,¹ mais on peut en faire remonter l'emploi au moins à Fishman 1964); et, ajoute-t-il (p. 4) "L'influence de l'arabe sur le berbère fournit une situation idéale pour étudier les divergences des résultats de contacts de langues ('divergence in language contact outcomes')".

Le livre étudie donc l'influence de l'arabe sur le 'berbère du Nord'. Sous cette dénomination, purement géographique, MK regroupe toutes les langues berbères parlées en Afrique au nord du Sahara et dans la moitié nord du Sahara, à l'exception du zénaga, du tetserrét et du touareg (ces deux derniers n'ayant que peu subi l'influence de l'arabe, et la documentation sur le zénaga ne permettant pas encore d'aborder tous les points traités, dont plusieurs sont de plus l'objet de travaux en cours de Catherine Taine-Cheikh) (p. 1). Il est néanmoins abondamment fait référence à ces parlers à des fins de comparaison (plus de 100 fois pour le touareg, plus de 50 pour le zénaga). Il est naturellement mis l'accent sur certains parlers – ceux qui ont le plus emprunté à l'arabe : parlers du Nord marocain : Nord Ouest (cf. p. 21), par ex. Ghomara ; Nord Est, par ex. Beni Iznassen et, à l'autre extrémité géographique, parlers orientaux de Libye et de Siwa en Égypte.

Après un premier chapitre d'*Introduction* (p. 1-12), le deuxième chapitre (*Berber and Arabic*, p. 13-50) présente les deux langues, l'histoire de leur rencontre, et donne en particulier un inventaire détaillé des langues berbères (p. 16-25).² Le troisième chapitre (*Berber in Contact: The Pre-Islamic and Early Islamic Periods*, p. 51-85) étudie entre autres les emprunts pré-romans et latins (une quarantaine d'emprunts au latin, ou à des langues 'romanes d'Afrique', sont solidement établis, p. 68-71) en berbère, ainsi que les tout premiers emprunts à l'arabe (dans le domaine de la terminologie religieuse). L'étude des phénomènes de contact avec l'arabe, et de leurs effets induits sur le berbère, en particulier les emprunts (au sens le plus large du terme) dans tous les domaines de la structure linguistique constituant le cœur de l'ouvrage, elle dicte le plan, simple, de la suite du livre. "L'emprunt lexical étant la force motrice qui est derrière beaucoup des phénomènes de contact en phonologie et en morphologie" (p. 6), c'est logiquement que le chapitre suivant est consacré au lexique, et qu'il est suivi de ceux traitant de phonologie, de morphologie et enfin de syntaxe. Dans le long chapitre 4 (*Lexicon*, p. 87- 167), on relève quelques pages (94-97) sur l'insertion diglossique', ainsi que d'utiles approches quantitatives (p. 97-115 ; voir plus loin § 2), que suivent des inventaires détaillés d'emprunts nominaux et verbaux par champs sémantiques. Le chapitre 5 (*Phonology*, p. 169-201), traite, entre autres, de l'intégration de phonèmes de l'arabe en berbère, ainsi que de leur utilisation dans des mots non arabes. Les deux

¹ Pour les références complètes des travaux cités, voir à la fin de ce compte rendu (§ 8).

² Précisons que pour les données sur le Djebel Bissa, Douiret, etc., 'Reesink 1979' renvoie à la thèse datée par erreur de 1973 dans les *References*, et signalons, à propos de Douiret, la thèse de Zouhir Gabsi. Par ailleurs, à propos du parler de Tuat, dont MK écrit (p. 23, § 2.2, 5, F3) qu'il n'est pas certain qu'il existe encore, voir maintenant les notations de Bouhania 2011 et 2014 (pour toutes ces références voir plus loin § 8).

chapitres suivants sont consacrés à la morphologie. Le chapitre 6 (*Nominal Morphology*, p. 203-236) distingue emprunts intégrés (voir plus loin § 3) et emprunts non intégrés (avec entre autres la question de l'article), ce qui amène MK à opposer (p. 234-236) deux morphologies, l'une intégrée, l'autre ('non intégrée') constituant un 'système parallèle' (voir plus loin § 4). Le chapitre 7 (*Verbal Morphology*, p. 237-277) traite de l'intégration différenciée des divers types de verbes de l'arabe. Les chapitres 8 (*Borrowing of Morphological Categories*, p. 279-289) et 9 (*Other Categories: Pronouns and Quantifiers*, p. 291-319) ont pour objet respectivement l'emprunt d'autres catégories morphologiques : adjectifs, collectifs / noms d'unité, participes et diminutifs d'une part, pronoms divers, numéraux et quantificateurs universels ('tout', 'chaque') d'autre part. Les chapitres 10 à 12, enfin, s'attaquent à des problèmes de syntaxe : le chapitre 10 (*Syntax: Simple Clause*, p. 321-336) se concentre sur le problème de la négation, le chapitre 11 (*Syntax: Complex Sentences*, p. 337-367) sur les questions de coordination, de subordination et sur les conjonctions. Le chapitre 12 (*Syntax: Relative Clauses*, p. 369-407) est particulièrement riche et fouillé. Partant de la description et de l'analyse des deux systèmes assez différents de l'arabe et du berbère, il s'interroge en particulier sur l'éventuelle constitution de 'relatifs' dans certains parlers berbères, et sur le rôle éventuel qu'a pu jouer l'arabe dans leur grammaticalisation. Le chapitre 12 et dernier (*Conclusions*, p. 409-431) récapitule l'ensemble des résultats de l'étude, tout en les replaçant dans un cadre général, et s'efforce d'évaluer de façon contrastive l'impact des phénomènes de contact avec l'arabe dans les différentes langues berbères, et de le caractériser de façon globale. La dernière page (§ 13.8 p. 431) aborde, trop rapidement peut-être, à propos du berbère de Ghomara, l'intéressant problème des langues mixtes (mais voir aussi les p. 54-55 à propos du proto-berbère). L'ouvrage se termine par une longue bibliographie (*References*, p. 433-451) de quelque 489 références (on pourra regretter que MK n'ait pas – à cinq exceptions près – adopté l'usage, maintenant courant, de fournir au lecteur les liens aux travaux, y compris les plus anciens, de plus en plus nombreux à être accessibles en ligne) et par des *Index* (p. 453-461 : sujets, langues, lexèmes traités [en anglais]). Il manque malheureusement une carte, qui aurait permis au lecteur de situer, dans leur espace géographique considérable, les différents parlers berbères cités, et de visualiser leur situation d'îlots disjoints au milieu des parlers arabes.

Nous avons choisi, dans la suite de ce compte rendu, d'aborder, de façon pour ainsi dire transversale, quatre des grands thèmes du travail de MK : le lexique (§ 2), l'intégration des emprunts (§ 3), l'existence de systèmes morphologiques parallèles (§ 4) et les autres effets du contact avec l'arabe (§ 5). Seront présentées ensuite, en suivant l'ordre des chapitres du livre, des remarques sur des points particuliers, concernant surtout les considérations de l'auteur sur l'arabe (§ 6). Suivront quelques additions et corrections (§ 7) et les références des travaux cités (§ 8).

2. Le lexique

Les langues berbères, à l'exception du touareg, ont fait de nombreux emprunts lexicaux. Souvent bien intégrés, ils ne sont pas toujours aisément détectables, mais en feuilletant le dictionnaire de kabyle de Dallet (1982), on peut se rendre compte de l'importance des racines d'origine arabe dans une des langues berbères les plus parlées et les plus dynamiques.

Dans le chapitre 4 consacré au lexique (p. 87-167), MK adopte plusieurs points de vue, à la fois quantitatifs et qualitatifs, pour donner une image plus précise de la fréquence et des domaines d'emprunts dans différentes langues berbères. Comptabilisant notamment les emprunts à l'arabe dans des textes issus de quatre communautés berbères (celle de Ghadamès en Libye d'une part, celles du Soûs, des Beni Iznassen et de Figuig au Maroc d'autre part), il fait apparaître des écarts

significatifs entre le taux obtenu pour Ghadamès (7% de mots empruntés) et ceux obtenus pour les textes du Maroc (respectivement 24 et 22% pour les deux dernières et un taux à peine moins élevé en tashelhiyt : 17%).

Il fait état ensuite d'une enquête sur le tarifiyt réalisée antérieurement dans le cadre du « Loanword Typology Project » (projet de l'institut Max-Planck organisé par Martin Haspelmath et Uri Tadmor) : pour la base de données de 1526 significations, le taux d'emprunts du tarifiyt est de 51,7% – un taux qui se décompose en 41,7% pour l'arabe dialectal et 3,2% pour l'arabe littéraire, contre seulement 6,3% pour le français et l'espagnol.

Dans la section suivante, MK restreint son enquête au vocabulaire de base, mais en comparant les faits dans une quinzaine de parlers septentrionaux (6 au Maroc, 4 en Algérie, 4 en Libye et 1 en Égypte). Selon la liste servant de point de référence (qui varie de quinze à cent items), les pourcentages connaissent une variation non négligeable, mais le parler de Ghomara est celui qui présente toujours le taux le plus élevé d'emprunts et le tashelhiyt, le taux le moins élevé. D'après la liste de Swadesh (1971), les résultats vont de 8% (tashelhiyt) à 34% (Ghomara), le pourcentage pour le tarifiyt (9%) étant proche de celui de la tashelhiyt alors que le taux atteint 16% à Figuig et chez les Beni Iznassen. Les écarts sont encore plus importants d'après la liste de Leipzig-Jakarta (Haspelmath et Tadmor 2009) : de 6% (tashelhiyt) à 37% (Ghomara). Selon cette seconde liste de cent items, une majorité de parlers berbères septentrionaux ont un taux d'emprunts compris entre 6 et 15%, mais deux ont un taux inférieur à 5% (Awdjila a 3 items empruntés et Ghadamès, seulement 1 item). En revanche, trois parlers ont un taux d'emprunts supérieur à 15% : Ghomara (37%), Siwa (26%) et les Senhadja de Sraïr (17%). Sur les 40 autres langues étudiées sur la base de cette même liste de Leipzig-Jakarta, 31 ont un taux égal ou inférieur à 5% d'emprunts et seulement 5 ont un taux supérieur à 15%, mais aucune langue n'a un taux aussi élevé que celui de Ghomara.

Ces pourcentages ne sont pas exempts d'un certain arbitraire, consubstantiel à ce type d'approche – un fait qui n'échappe pas complètement à MK – mais ils fournissent un cadre de référence à retenir pour les autres types d'emprunts.

Les deux dernières sections du chapitre sont consacrées soit à des noms soit à des verbes – l'emprunt de verbes étant presque aussi fréquent en berbère que celui des noms. Elles sont organisées cette fois par champs sémantiques : d'une part, les noms des parties du corps, des phénomènes naturels, des insectes, des métaux, etc. ; d'autre part, les verbes de base, ceux de l'agriculture, du marché, etc. MK fait par exemple observer – sans chercher toutefois une explication à ces différences – que les emprunts à l'arabe sont beaucoup plus fréquents pour les jeunes animaux (en particulier les petits de l'âne, du cheval, du mouton, du chameau) que pour les animaux adultes, surtout femelles. De même, il montre des contrastes entre des notions exprimées régulièrement par des emprunts (comme 'comprendre') et d'autres exprimées préférentiellement par des termes berbères (comme 'haïr'), sans pour autant expliquer pourquoi les verbes de cognition, à l'instar des verbes de mouvement (à l'exception d'aller) sont peu affectés par les emprunts. Mais il observe par ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, que les emprunts sont plus fréquents dans le contexte du marché que dans celui des activités domestiques ou agricoles.

3. L'intégration des emprunts

Dans leur immense majorité, les emprunts à l'arabe sont intégrés à la langue, fût-ce au prix de certains aménagements spécifiques et avec des conséquences susceptibles d'affecter l'économie générale du parler, mais il existe aussi des exceptions sur lesquelles on reviendra ultérieurement.

Le chapitre 5 sur la phonologie, qui suit immédiatement celui sur le lexique,

montre que plusieurs phonèmes de l'arabe (notamment parmi les consonnes d'arrière) sont entrées dans le système phonologique du berbère avec les emprunts et que d'autres (*b*, *š* et *ž*) semblent avoir vu leur importance grandir sous leur influence. MK affirme que, si l'on laisse de côté le rôle expressif que semblent remplir des phonèmes comme le *x*, le *h* ou le *q*, les phonèmes empruntés sont absents des lexèmes d'origine berbère (à l'exception du ^ʃ à Ghadamès). D'autres thèses sont exposées dans ce chapitre mais elles ne seront pas discutées ici dans la mesure où elles concernent moins le problème des emprunts que celui du système proto-berbère. MK reprend ici l'essentiel des conclusions auxquelles il était arrivé dans son ouvrage sur la phonologie du proto-berbère paru en 1999, mais sur un mode très succinct qui risque de ne satisfaire que les lecteurs bien informés et déjà précédemment convaincus, qui ne sont pas perturbés par les écarts entre le système proto-berbère reconstruit et les divers systèmes attestés dans les langues actuelles.

Les quatre chapitres suivants (6 à 9, p. 203-319) portent sur la morphologie des emprunts, mais ils sont l'occasion de décrire la morphologie de la plupart des catégories syntaxiques, qu'elles soient empruntées ou non.

Dans le chapitre sur les noms, beaucoup de discussions sont liées à la présence (ou non) de l'article défini **al* dans les emprunts, en lieu et place des préfixes berbères (*a-/i-/u-/wə-* pour le masculin, *ta-/ti-/tə-/t-* pour le féminin). Le fait que l'article (*a*)*l/əl-* (avec son *l* qui s'assimile à la première consonne du mot dans le cas des coronales) tende à être intégré aux nominaux d'origine arabe est un phénomène bien connu (ex. *laʃʔəl* 'action' et *ddheḥ* 'or' en kabyle) – on y voit d'ailleurs souvent un argument pour expliquer les préfixes du berbère par l'existence d'un ancien article figé. MK a relevé cependant plusieurs cas où le conditionnement du **al* est moins prévisible. C'est ainsi qu'il relève une fréquente partition entre les masculins empruntés avec l'article **al* et les féminins à affixes berbères (le **al* se maintenant parfois), quand les deux sont empruntés.

kabyle	<i>lǧar</i> 'neighbor' (M)	<i>tažarǧt</i> 'neighbor' (F)
	<i>lḥaǧ</i> 'pilgrim' (M)	<i>talḥaǧt</i> 'pilgrim' (F)

Cette partition entre le masculin et le féminin tend à se retrouver dans les autres cas où la distinction de genre est significative, qu'elle corresponde à l'opposition entre le collectif et son nom d'unité :

kabyle	<i>lxux</i> 'peaches'	<i>taxuxǧt</i> 'one peach'
--------	-----------------------	----------------------------

ou à celle entre le nominal de base et son diminutif :

Figuig	<i>lbidu</i> 'ferry-can'	<i>tabidutt</i> 'buckett'
--------	--------------------------	---------------------------

MK relève par ailleurs, dans certains parlers, une coexistence des deux formes masculines (avec et sans **al*) permettant d'exprimer à la fois le collectif, le masculin et le féminin :

Figuig	<i>laḥbab</i> 'people chose to sb'	<i>aḥbib</i> 'beloved (man)'
		<i>taḥbibt</i> 'beloved (woman)'

ou le collectif, le nom d'unité (et nom de base) et l'augmentatif :

kabyle	<i>lǧuz</i> 'nuts'	<i>tažuzǧt</i> 'one nut'
		<i>ažuz</i> 'one very big nut'

Il observe même que certains parlers berbères du Maroc central, retenant cette double opposition formelle, l'ont réinterprétée en une triple expression de taille, avec la forme de base pour la taille neutre et les formes 'berbérisées' du féminin et du masculin, respectivement, pour le diminutif et l'augmentatif :

Seghrushen	<i>lkursi</i> 'chair' (M)	<i>takursitt</i> 'small chair' (F)
		<i>akursi</i> 'very big chair' (M)

Concernant les adverbes, il est signalé, à côté de la formation en *-i* attestée à Ouargla, une tendance à distinguer l'emploi adverbial de l'emploi nominal par l'omission de l'article **al*, celui-ci apparaissant une fois de plus comme une marque de classe ou sous-classe nominale (voir aussi l'adjectif dans certains parlers) :

tarifiyt	<i>nnhā</i> 'day' (nom normal)	<i>nhā</i> 'during a day' (adverbe)
----------	--------------------------------	-------------------------------------

En dehors du cas particulier de Ghomara sur lequel on reviendra, les verbes empruntés à l'arabe sont traités comme des verbes. Dans le chapitre 7 sur la morphologie verbale, MK étudie donc prioritairement le problème de l'intégration des différentes sous-classes de l'arabe selon qu'il s'agit de formes de base ou de formes dérivées, de racines 'fortes' ou de racines 'faibles' (avec une radicale géminée ou une radicale semi-consonantique). Il montre ainsi, entre autres, qu'en kabyle le schème CaCC – comme dans *ba'əd* 'go away from' – est pratiquement réservé à des emprunts à l'arabe (108 cas sur 111 dans le dictionnaire de Dallet) ou que l'intégration des verbes à radicale géminée (du type C₁vC₂C₂ en arabe) se fait selon des schèmes assez variés. Alors que certains parlers (Siwa, Mzab, Figuig...) ont un schème C₁vC₂C₂ sans voyelle pleine, d'autres parlers (Djebel Nefusa, Zuwara...) ont une voyelle pleine avant les géminées (C₁VC₂C₂), comme l'inaccompli arabe, tandis que les parlers du Centre et du Sud marocains ont soit une voyelle pleine après les géminées (C₁C₂C₂V) soit une voyelle pleine avant et après les géminées (C₁VC₂C₂V). En ce qui concerne les verbes labiles (à la fois statifs~intransitifs et transitifs en berbère), il établit qu'en kabyle, sur une centaine d'items de ce type d'origine arabe, une majorité d'entre eux sont transitifs en arabe algérien :

kabyle	<i>ədbəy</i> 'to tan, to be tanned'
arabe algérien	<i>ədbəy</i> 'to tan'
kabyle	<i>bəddəl</i> 'to change, to be changed'
arabe algérien	<i>bəddəl</i> 'to change'

Il apparaît que, lorsque les deux formes existent en arabe, c'est préférentiellement la forme dérivée transitive qui est empruntée :

kabyle	<i>həddən</i> 'to be calmed down, to calm (somebody) down'
arabe algérien	<i>hdən</i> 'to become calm'
	<i>həddən</i> 'to calm (somebody) down'

MK étudie aussi l'intégration de formes non verbales, participiales ou adjectivales, dont le traitement semble dépendre en partie de l'existence ou non, dans la variété de berbère considérée, de verbes statifs. Il termine le chapitre en évoquant les curieuses formes du ghadamsi où le **al* de l'adjectif substantivé arabe (*l=əsfər* 'the yellow one') est intégré à la forme verbale, comme dans *əlləsfər* 'to be yellow'.

Les deux chapitres suivants traitent d'une part des adjectifs et des participes, d'autre part des pronoms et des quantifieurs. Les principaux problèmes évoqués à leur propos concernent soit l'emprunt de schèmes et de (sous-)catégories particulières (voir

ci-dessous § 5.), soit la question de deux morphologies en concurrence.

4. L'existence de systèmes morphologiques parallèles

En cas d'alternance codique (code-switching), il est normal de trouver des verbes conjugués selon des paradigmes différents, des nominaux combinés à des modalités appartenant à deux langues distinctes et des prépositions qui se construisent, selon leur origine, avec des séries pronominales relevant de l'une ou de l'autre langue.

MK a relevé, dans un très petit nombre de parlers berbères, des faits qui présentent des similitudes avec de tels phénomènes. Il les décrit dans plusieurs chapitres tout en précisant qu'il ne s'agit pas d'alternance codique, mais de « Parallel system borrowing » (ou PSB), c'est-à-dire de systèmes morphologiques parallèles dus à l'emprunt de paradigmes (voir Kossmann 2010).

Les faits les plus marquants concernent le parler de Ghomara, au Nord du Maroc, dont on a vu précédemment qu'il présentait le taux d'emprunts lexicaux le plus élevé – non seulement parmi les langues berbères mais encore parmi les 40 langues étudiées dans le cadre du « Lownword Typology Project ». Ce parler a fait récemment l'objet de deux enquêtes — et les données présentées ici par MK semblent avoir été principalement recueillies par Khalid Mourigh³ —, mais l'article plus ancien de G. S. Colin (1929) révèle semble-t-il une continuité certaine dans le traitement des verbes empruntés.

Contrairement à ce qui se passe dans les autres variétés de berbère, une partie des verbes empruntés par le Ghomara suit la conjugaison de l'arabe et, fait encore plus étonnant, il ne s'agit pas de quelques verbes ou d'auxiliaires verbaux isolés, mais d'une partie stable des formes verbales empruntées. Voici, pour la 1SG, un exemple de cette scission (ou 'compartmentalisation') en deux conjugaisons :

conjugaison berbère	'fly'	<i>nət̪g̃-ax</i>
conjugaison arabe 'hunt, fish'	<i>ʃʃadi-t̪</i>	ACCOMPLI
	<i>n-əʃʃad</i>	INACCOMPLI

Parmi les formes dérivées, toutes celles de sens passif (à préfixe *tt-* ou *n-*) suivent la conjugaison arabe. Le choix de la conjugaison est moins prévisible pour les formes de base, mais s'ils suivent la conjugaison arabe, les pronoms clitiques sont aussi empruntés à l'arabe, alors qu'ils restent ceux du berbère si la conjugaison est la conjugaison berbère normale.

D'autres exemples de compartimentalisation sont attestés en Ghomara. S'agissant des adjectifs, la plupart d'entre eux, empruntés à l'arabe, ont conservé les flexions de l'arabe. En revanche, les trois seuls adjectifs d'origine berbère présentent des traces de la conjugaison stativale du berbère.

Quant aux particules empruntées comme *fhal-* '(his) way', *baʕt-* 'another', *buhd-* 'alone' ou *kulla-* 'all', elles sont régulièrement suivies par les pronoms arabes – un phénomène qui, cette fois a des équivalents dans d'autres parlers berbères.

Ainsi, à Figuig, les pronoms affixés sont-ils arabes ou berbères selon la nature de la particule : arabes après *ʕamməɾ* 'never' et berbères après *ɣr* 'towards'.

3M.SG	<i>ʕammɾ=u</i>	3F.SG	<i>ʕamməɾ=ha</i>
3M/F.SG	<i>ɣr=əs</i>		

Cette même tendance à employer les pronoms affixés arabes se retrouve aussi bien au Mزاب que dans le Djebel Nefusa et à Awdjila, après l'emprunt *baʕd-* – une des

³ Étudiant de Harry Stroomer et de MK, il a soutenu en 2015 une thèse consacrée à ce parler (voir référence plus loin § 8).

particules qui servent à l'expression de la réciprocité quand la forme verbale dérivée en *m-* n'est plus usitée.

La compartimentalisation stricte n'est donc pas réservée au Ghomara, mais elle prend dans ce parler une place vraiment importante (même si elle ne s'applique pas aux nominaux, l'affixation de pronoms arabes ne s'étendant pas à cette catégorie d'emprunts).

La notion de « Parallel system borrowing » proposée par MK, occupe une place très importante dans le chapitre de conclusion et constitue l'un des prismes à travers lesquels l'auteur revisite (et enrichit) sa présentation des effets du contact avec l'arabe. Cette notion paraît claire et bien définie s'agissant des phénomènes décrits précédemment. Elle l'est moins, cependant, en ce qui concerne la morphologie nominale.

MK considère en effet qu'au moins une partie des emprunts nominaux à l'arabe relèvent, dans tous les parlers septentrionaux, du phénomène de PSB. Il note l'existence de pluriels construits sur le schème 'arabe', mais discute surtout de la présence de formants particuliers liés plus ou moins clairement au signifiant de l'article défini (marque préfixale **al*) ou aux signifiants du féminin singulier (marques suffixales **-a* et **-ət*). Ces emprunts nous semblent intégrés, même s'ils tendent effectivement à présenter des spécificités du point de vue des schèmes, de la formation de leur féminin et de leur pluriel. Certes, ces nominaux n'ont pas d'« état d'annexion » (opposé à un « état libre »), mais ils ne sont pas les seuls à faire exception. Par ailleurs, les différentes marques ne fonctionnent pas vraiment comme en arabe. C'est le cas notamment de **al* qui n'alterne plus avec zéro (et n'exprime plus la définition), comme de **-ət* qui n'alterne plus avec **-a* (et n'est plus liée à l'état d'annexion). Il nous semble donc difficile d'intégrer ces phénomènes parmi ceux relevant du PSB.

5. Les autres effets du contact avec l'arabe

Il n'est pas possible de rendre compte de l'ensemble du livre de MK, et donc de tous les effets du contact avec l'arabe qui y sont abordés. Quitte à laisser de côté certains d'entre eux, nous traiterons rapidement le problème de l'influence de l'arabe sur l'évolution du berbère. Dans ce domaine, en effet, certaines questions comme celle de l'émergence de la particule négative post-verbale ont été étudiées ailleurs, tandis que d'autres, traitées avec toutes les précautions nécessaires, laissent souvent indécise la détermination de la langue source. On rappellera toutefois le cas de l'opposition entre le nom collectif et le nom d'action, évoqué plus haut, dont le développement doit sans doute beaucoup à l'influence de l'arabe, comme le montre bien MK.

Il ne fait pas de doute, par ailleurs, que les emprunts à l'arabe permettent d'enrichir les moyens d'expression du berbère – ou de certaines de ses variétés – dans plusieurs domaines. C'est le cas par exemple de l'emprunt du quantificateur universel, l'arabe *kull*, qu'on retrouve dans la plupart des parlers berbères alors que cela contredit les prédictions concernant l'ordre d'emprunt des quantificateurs dans les langues du monde. C'est le cas aussi des constructions coordinatives, avec une différenciation qui se développe dans certains parlers entre comitatif, coordination de syntagmes et coordination de propositions. Cette différenciation, qui repose sur l'emploi de diverses particules (et parfois du coordonnant arabe *wə*) s'enrichit sous l'influence de l'arabe, mais sert aussi à pallier la disparition des constructions parataxiques basées sur l'emploi de l'aoriste 'nu'. Bien des disparitions sont en effet compensées par des emprunts à l'arabe. L'exemple de supplétion le plus caractéristique est sans doute celui des numéraux – un phénomène bien connu sur lequel MK apporte quelques précisions intéressantes. En revanche la discussion sur l'origine de la construction attributive de l'adjectif, qui se prive des données du zénaga et de certains parlers orientaux, attribue probablement un rôle un peu trop important (et surtout un peu trop direct) au contact

avec l'arabe⁴.

Dans la prolongation de la section précédente, cependant, on s'intéressera plutôt aux phénomènes de non-compartimentalisation. Comme premier exemple, on pourra citer le cas des collectifs auxquels est accolé l'article **al* de l'arabe. Alors que de nombreux parlers réservent cette marque aux collectifs d'origine arabe⁵, d'autres, comme le parler des Beni Iznassen, semblent étendre l'usage de **al* à des collectifs d'origine berbère.

Siwa fournit un autre exemple, en passe de devenir canonique depuis les observations de Vycichl (2005) et Souag (2010) : celui des comparatifs-superlatifs qui se forment sur le schème CCəC (< arabe aCCaC), que le lexème soit d'origine arabe comme *akwayyis* ou berbère comme *azəwwar*.

<i>akwayyis</i> 'good'	<i>kwəs</i> 'better'	<i>kwəs=hum</i> 'best'
<i>azəwwar</i> 'big'	<i>zwər</i> 'bigger'	<i>zwər=hum</i> 'biggest'

Enfin, Ghomara fournit l'exemple des diminutifs formés sur le modèle de la dérivation diminutive de l'arabe (dont la principale marque est l'infixe *-i- < -(a)y-*). Cette fois encore, la formation s'applique à des racines arabes et à des racines berbères⁶:

<i>əlqir̥taš</i> 'bullet'	DIM <i>əlqir̥taš</i>	< arabe
<i>aḡəlzim</i> 'pick-axe'	DIM <i>aḡlizəm</i>	< berbère

Ces différents exemples correspondent à des cas d'emprunts de schèmes ou de catégories morphologiques : ils constituent un premier type de non-compartimentalisation, par extension aux racines berbères de formations empruntées à l'arabe.

On peut cependant estimer qu'il existe un second type de non-compartimentalisation : celui qui consiste à associer des morphèmes de deux origines différentes, surtout lorsqu'ils présentent un caractère de redondance. C'est ainsi par exemple que dans le parler des Ayt Seghruschen de Taza, MK a relevé une opposition dans le paradigme du présentatif *ha-*. Aux 1^e et 2^e personnes (SG et PL), la particule d'origine arabe est suivie d'un pronom d'origine berbère (clitique ou non), mais à la 3^e personne (SG et PL), c'est la forme arabe complète du présentatif (*ha-* + pronom) qui a été empruntée et c'est à elle que s'affixe le clitique du berbère :

1PL	<i>ha nčnin</i>	(<i>nčnin</i> d'origine berbère)
3PL	<i>ha huma=tən</i>	(<i>huma</i> d'origine arabe + <i>nčnin</i> d'origine berbère)

À Ouargla, on trouve un autre cas de formes et de paradigme mixtes. Après la particule *madabi* empruntée à l'arabe, les pronoms clitiques usités sont tantôt d'origine arabe (1SG *-ya*, 3M.SG *-h*, 3F.SG *-ha* et 3M.PL *-hum*), tantôt d'origine berbère (2F.SG *-m* et 2F.PL *-kumt*), tantôt indifférenciés (2M.SG *-k*, 1PL *-na* et 2M.PL *-kum* dans les deux langues). Mais dans le cas de la 3F.PL *-humt* il s'agit d'une innovation qui associe au

⁴ Étant donné qu'il existe, dans différents parlers berbères, très éloignés les uns des autres, des formes adjectivales dépourvues de préfixe, dont les schèmes et la morphosyntaxe se distinguent des autres formes nominales (Taine-Cheikh 2003, 2014), je [C. T.-C.] ne pense pas que la configuration attestée en touareg représente la situation la plus ancienne, ni que l'existence d'une classe adjectivo-nominale soit essentiellement due à l'influence de l'arabe.

⁵ C'est peut-être le cas aussi à Figuig car *rršəl* 'wedding' (p. 225, 3), que MK présente comme un contre-exemple probable, pourrait bien être d'origine arabe. En ḥassāniyya, en effet, l'emploi transitif de *rsəl* (litt. 'envoyer') prend le sens de 'demander en mariage'.

⁶ À noter qu'il en est de même en zénaga, même s'il ne s'agit pas du mode de formation le plus couramment employé dans ce parler (Taine-Cheikh, 2002).

pronom arabe de 3M.PL *-hum* la marque berbère *-t* du F.PL.

Ces quelques exemples illustrent un type de formes pour lesquelles il devient difficile de donner une origine unique. Sans doute ne sont-elles pas extrêmement nombreuses, mais elles ne sont pas non plus négligeables. Caractéristiques des *fused lects* en tant que type particulier de langues mixtes, ces formes révèlent une des tendances observables dans l'évolution du berbère au contact de l'arabe.

Un des apports majeurs de MK aura été de montrer concrètement qu'il existe plusieurs façons de traiter les emprunts et que, parallèlement à la tendance la plus répandue qui consiste à les intégrer – éventuellement avec des caractéristiques spécifiques –, il existe une tendance plus rare qui, au contraire, consiste à ne pas les intégrer et à faire que certains pans de la langue soient traités différemment des autres. Si le parler marocain de Ghomara, à l'extrême ouest du domaine berbère septentrional, incarne cette seconde tendance – souvent à l'œuvre sous une forme beaucoup plus marquée dans les langues mixtes les plus emblématiques (voir Meakins, 2013) –, le parler égyptien de Siwa, à l'extrême est du même domaine, illustre la première tendance de manière particulièrement éclatante. MK donne quelques éléments pour expliquer l'arrière plan sociolinguistique correspondant à ces deux cas de figure, notamment lorsqu'il évoque le bilinguisme des gens de Ghomara, mais cet aspect de la question n'occupe qu'une place très marginale dans l'ouvrage.

6. Remarques sur des points particuliers

[Chapitre 2]

(33) MK signale que, lors du recensement qui a eu lieu au Maroc en 2004, les locuteurs hassanophones du Sahara occidental ont été comptabilisés comme berbérophones. On peut se demander s'il ne s'agissait pas, en fait, d'évaluer le poids des communautés ayant une culture particulière (les particularités de la culture *ḥassāniya* ont été reconnue dans la Constitution de 2011), mais il existe apparemment une tendance à voir dans le *ḥassāni* (ou *ḥassāniyya*) une langue « berbère ». Curieusement, il faut noter que le grand savant hassanophone *Šayḥ Muḥand El Mamy* (m. en 1865) qualifiait ce parler de *'aẓamiyya* 'non arabe' en arabe classique (*communic. pers.* d'Abdel Wedoud Ould Cheikh) – à noter que le terme *a'ẓām* désigne les touaregs en *ḥassāniyya*.

[Chapitre 3]

(61-62 et note 11) *aldun* et *buldun* 'plomb' (cf. aussi 134, 'plomb' et 'étain') : l'étymologie de ce mot est en effet problématique. On ne peut exclure les croisements entre mots différents et proches de forme, non seulement *lāṭūn* "cuivre" (cf. le français 'laiton'), mais aussi le turc *altun* 'or', emprunté par plusieurs dialectes arabes. Pour *'aldūn*, Beaussier (14) donne le sens d' 'étain', et aussi *sakkat 'aldūn* 'fausse monnaie'.

(64) La *lingua franca* n'était pas seulement parlée par des Européens captifs, mais par toutes sortes de groupes sociaux, commerçants, diplomates et même souverains.

À remarquer que le même mot latin (*iugum*) a été emprunté (au moins) deux fois : (69, 9) *tawgitt*, *tayugwwa*, etc. 'joug' ; 'paire d'animaux de trait' et (152, 11) *ayyug̃*, *yug̃* 'bovin mâle', ce qui pourrait être signalé par des renvois, de même que les considérations sur *taməzɣida*, etc. 'mosquée', développées p. 84 et 177 (voir plus loin).

(80 bas-81) : à propos du terme 'chrétien-réutilisé' *pascha*. Dans le touareg du Niger (Prasse e.a. 2003), *afəsku* 'printemps' se distingue de *tafaske* 'sacrifice (religieux)'. Le zénaga *tfəskih* 'printemps' a en fait un rapport plus étroit avec le touareg *afesku* (et le kabyle *tafsut*) 'printemps' qu'avec *tāfaske/tafska* 'fête (religieuse)', même si un lien entre les deux notions n'est pas absolument exclu (Taine-Cheikh, 2015).

(84 ; cf. aussi 177) : MK fait remarquer à juste titre les multiples particularités de l'emprunt à l'arabe désignant la 'mosquée', en particulier le fait que toutes les

formes berbères (sauf à Siwa) se terminent par *-a*, et que beaucoup ont *g* pour le *ğ* de l'étymon supposé **masğid* : *tməzğidá*, *tməzğida*, *taməzğidda*, etc. C'est que, s'il s'agit bien d'un emprunt à l'arabe, la forme empruntée est très probablement **masğida*, elle-même empruntée à l'araméen. Elle est effectivement très ancienne (Al-Jallad, à paraître, § 5.1), et s'est conservée assez longtemps en Orient, comme en témoignent des voyageurs européens au 15^e s. encore (*meskita*), et donc, indirectement, les parlers berbères du Maghreb. MK a également raison d'évoquer l'espagnol qui, pour *mesquita*, a dû puiser aux mêmes sources.

[Chapitre 4]

(91) L'euphémisation du nom du 'feu' n'est pas nécessairement liée au feu de l'enfer.

(92, 20-21) : a) L'étymologie suggérée pour *lbəzz* 'enfants' : onomatopée évoquant le bourdonnement, est probablement à rejeter. Behnstedt et Woidich 2011 (carte 18b et p. 39) rappellent l'arabe classique *bazza* 'bourgeonner', et parlent aussi d'un emploi métaphorique de 'criquets, sauterelles' (Sidi-Bel-Abbès *bzēz* 'Sauterelles. Criquets ; désigne les enfants en grand nombre' ; cf. Beaussier 50 *bzīz* 'criquets, sauterelles'). Le mot est aussi attesté à Damas : *bzāz* 'sales garnements', avec un verbe : *bazzet ulād* litt. "elle a 'éjecté' des enfants" c.-à-d. "elle a eu beaucoup d'enfants" (Salamé et Lentin, 2010 : 156). b) De même *arba* n'est sans doute pas à mettre en rapport avec le verbe *rbu* 'porter sur le dos', mais avec la racine RBW/Y 'élever, éduquer', cf. *trəbya*, *trābi* 'bébé, nourrisson' (Beaussier 381, etc.).

(93) : les mots arabes qui ont remplacé les anciens mots berbères **ynəy*, **aw(w)u*, *aggug* et *tisəntne* ne sont pas donnés.

(94-97) L'insertion diglossique ne suppose pas nécessairement autant de connaissance de l'arabe standard que ne semble le supposer MK.

(119, -4) : le mot *šurra* 'nombril' n'est pas emprunté à l'arabe *šurra* 'sac, bourse' mais à *surra* 'nombril'.

Les transcriptions de la 3^e pers. masc. sing. de l'accompli en arabe standard ne suivent pas toujours le même système : (124, 7)⁷ *nafax* ; (125,7) *halū* ; mais (125, -10) *wasuea*.

(125, -8) : ajouter StAr: *nažm* 'stars'.

(126, § 4.6.1., ligne 1) : les noms de parties du corps sont en effet 'généralement considérés comme fortement résistants à l'emprunt'... mais à tort. De même (132, 8-9) le fait que des noms d' 'insectes improductifs et autres invertébrés' fassent l'objet d'emprunts n'est pas 'inattendu'.

(129 bas / 130 haut, 131-132) : il est dommage que les étymons arabes ne soient pas donnés.

(131, -2) : *abərrəqəu* 'ne semble pas avoir d'étymologie arabe'. On pourrait penser à '[criquet] tacheté / bariolé' (cf. arabe *mbarqa* 'tacheté').

(134, -2) L'étymologie de *əlfəzrət* 'argent (métal)' est en effet peu claire, bien que le mot soit bien attesté en arabe libyen, mais aussi marocain et tunisien. Zafrani 1998 (p. 154, document de 1723) traduit : "la "casse", *al-fajra*, métal en barres ou pièces de monnaies rognées ou coupées en morceaux", Beaussier 729 'de bon aloi (bon, pur, argent, métal)' et Boris 1958, 454 'argent'.

(137, 21) La référence d'Ibn Battouta n'est pas donnée.

(145, 12-13) : en français, le "melon vert" est bien une variété (avec de nombreuses sous-variétés) de melon, et non une sorte de concombre (par contre en berbère le même mot peut désigner les deux : Naït-Zerrad, 2001 p. 815 : *agan*).

⁷ Les chiffres renvoient aux pages. Un chiffre après la virgule renvoie à la ligne ; s'il est précédé du signe moins ('-') comprendre : en partant du bas.

(149, note 73) : en fait on retrouve la racine de *aməktár* (Sokna) / *məktár* (El-Fogaha) ‘donkey’ à l’ouest du domaine berbère, à la fois en tamazight *amektar* ‘cheval de trait’ et en zénaga *əmuktər* ‘bête de somme’ (selon Nicolas), ‘qui monte à deux sur une monture’ (selon Taine-Cheikh). Ce terme semble même être passé en arabe dialectal, voir *äməktūr* PL *āmkātir* ‘bête de somme’ en ḥassāniyya. On peut penser cependant à un lien avec l’arabe *katr* ‘centre’ qui s’appliquait originellement à la bosse (du chameau) *sanām*.

(151, 2) : *aflaw* ‘ne semble pas d’origine arabe’. Le mot est bien arabe : *filw* / (*falw*) / *faluww* ‘poulain’ (d’une racine ‘sevrer’). Courant en arabe classique, le mot est peu attesté dans les dialectes, où il désigne d’ailleurs les petits d’autres animaux : Behnstedt et Woidich 2011 carte 86 ‘agneau’ et carte 87 *falwi* ‘agnelle’ (ponctuellement, en Syrie), carte 96 ‘veau’ (ponctuellement en Turquie et en Syrie), carte 99 *felu* ‘ânon’ (à Malte).

(151, -13) : *taʿər̥rumt* ‘vache’ (ou ‘génisse’, dans certains parlers ; cf. le masc. *aeərrum* 152, 14). L’étymologie arabe éventuelle n’est pas précisée ; on pourrait penser (Kazimirski 1846 II 234-235) à *ʿaram* ‘troupeau composé de moutons et de chèvres’ et *ʿaʿram*, pl. *ʿurm* 1. ‘bouc qui a des taches de blanc et de noir aux lèvres’ ; 2. ‘mêlé de brebis et de chèvres (troupeau)’.

(156, 13) : pour *akəəluš* ‘jeune chameau’ d’origine pas claire, on pourrait penser à une formation expressive arabe de type *kʿāla* ‘queue’ + le suffixe (d’origine latine) *-ūš*.

(156, -7) : pour *aḥəbḥab* ‘chien’ à Ouargla, sans doute en effet ‘onomatopéique’ (cf. aussi *habhab* ‘aboyer’), comparer les termes marocains de langage enfantin de type *həbhəb* (et pour des formes avec *ḥ* : *babbuḥ*, *ḥa* (Lentin 2012 n° 103, 431, 655, 658 et 670).

(157, 8) : *aeəqquq* (‘coq’) n’est pas forcément onomatopéique. Pour le schème, on peut penser à l’influence de mots de même sens : *abərrug*, *farrūğ*, *ʿarrūž*, *sardūk* ; pour la racine, il faut observer que beaucoup de noms arabes du coq, ou de son chant, appartiennent à la racine ‘W/YQ (parfois sous des formes avec préformantes : *zaʿaq*).

(157, 15) : *taktətt* ‘poussin’ (à Awdjila, est de la Libye) est probablement un emprunt à l’arabe *katkūt*, de même sens (Behnstedt et Woidich 2011, carte 107).

(164, 3-12) : si l’étymologie de l’arabe *həwwəd* est ‘unclear’ ; la possibilité envisagée par MK d’une combinaison de berbère *hwa* ‘descendre’ et du déictique *dd*, réinterprétée comme relevant d’une racine HWD, paraît cependant improbable, d’autant que des explications par l’arabe existent : ‘marcher lentement’ et, surtout, que le verbe se retrouve, certes un peu marginalement, dans plusieurs dialectes arabes orientaux : Palestine, Negev, Sinaï, Beyrouth (Behnstedt et Woidich 2014 carte 317a et p. 55).

[Chapitre 5]

(171, ‘Reduction of the short vowel systems’) : la présentation des trois types de systèmes de voyelles brèves en arabe maghrébin ‘à l’ouest de Tunis’ est un peu réductrice (pour une description complète, voir Cohen 1965 [rééd. 1970], toujours fondamental) ; de plus, la formulation “Large-scale merger of the short high vowels is attested in Bedouin dialects elsewhere in the Arab world (...), and the situation reflects more general patterns in Arabic dialectology” peut induire en erreur : dans les dialectes orientaux en effet, les systèmes du type *ā ~ ə* (< **ī*, **ū*) caractérisent souvent les dialectes sédentaires citadins. Au Maghreb par contre, ils caractérisent essentiellement les dialectes bédouins, comme il est bien dit en 252, 3-4 ; il aurait fallu préciser, en 251, -8/-7, que les dialectes qui opposent *ū* à *ə* (< **ā*, **ī*) sont principalement des dialectes de sédentaires.

(172, 3-14) : aux références citées sur la question des labiovélares en arabe maghrébin, marocain surtout, on peut ajouter Boudlal 1998.

(174, 3-9) : une évolution, dans les dialectes arabes maghrébins, $*ay \rightarrow *ē \rightarrow \bar{i}$ et $*aw \rightarrow *ō \rightarrow \bar{u}$, en ‘connexion’ avec la confusion des anciennes voyelles pleines *e* et *i* du berbère laisse sceptique, d’autant qu’on retrouve la même évolution $*ay \rightarrow \bar{i}$ et $*aw \rightarrow \bar{u}$ dans des dialectes arabes orientaux, sans qu’on ait nécessairement à supposer une étape intermédiaire.

(175) : Les considérations méthodologiques exposées p. 15-16 (prendre comme référence l’arabe classique, et les variétés dialectales non maghrébines comme ‘source de référence’ pour l’arabe n’ayant pas été au contact du berbère, quand il s’agit de faire le départ entre héritage commun et évolutions dues au contact) peuvent être acceptées. Il est plus difficile par contre de se satisfaire d’une comparaison entre un tableau des phonèmes consonantiques ‘basé sur l’arabe classique’ et celui du proto-berbère, pour des raisons chronologiques, mais aussi de statut respectif.

(192-193) Le fait que *q* soit conservé sous forme de *x* dans les formes berbères empruntées à l’arabe $*waqt$ ‘temps, moment’, dans de nombreux dialectes qui ne sont plus en contact avec les dialectes arabes du ‘first-stratum’ qui présentent ce trait vraisemblablement venu d’Orient, suggérerait que ces dialectes arabes ont été présents sur un territoire beaucoup plus étendu qu’aujourd’hui. Bien qu’il puisse sembler périlleux de s’appuyer sur un seul mot, très employé de surcroît, la supposition paraît vraisemblable. Les autres attestations du passage $q \rightarrow x$ sont en effet anciennes, ou orientales. On peut ajouter, à l’appui de la thèse qu’il s’agirait d’un trait oriental, que les formes du type *waxt* se trouvent aussi en Égypte (dans l’oasis de Kharga) et au Tchad.

(201, 10) $\check{s}\check{s}ang\check{a}l$ ‘to hang down’ n’est pas lié à $nquq\check{a}l$, etc. ; il s’agit d’un emprunt au turc *çengel*. Pour le maghrébin voir par ex. Beaussier 543 et Ben Cheneb 1922, 34 : “*čāngāl* et *čengāl*. Crochet, croc (t[urc] p[ersan] *tchenguèl* “croc, crochet” ; p. *tchengual* “griffe, serre”. — *čangal* “Accrocher, etc.”.

(204, 9-10) : il n’est pas sûr que la présence de l’article défini *əl* dans *waħd əl* “un (art. indéf.)” s’explique ‘historiquement’ par ‘one of the’. S’il s’agit bien de l’article, on peut penser à un partitif du nom de masse (celui-ci étant déterminé par l’article). Mais *əl* pourrait aussi par ex. être un avatar d’un élément relateur (*ə*)*n*. Il faudrait par ailleurs préciser que ce quantificateur ne s’emploie en principe qu’avec un nom au sing. (même si on en trouve, dans des cas très particuliers, quelques exemples avec un plur.). De plus il n’est donné aucun ex. Pour d’autres points de vue et des références, voir Turner 2013, 34-36.

(212-214) : longue discussion sur l’étymologie du suffixe $-(ə)t$ dans les ‘emprunts non intégrés’ et dans la structure avec article arabe : *l-N-ət* (appelée improprement, par ex. en 211, -10, ‘-ət + article pattern’ ; on attendrait plutôt ‘article + -ət pattern’). La discussion est un peu inattendue car il avait été dit dès 209, -5/-4 que “les variétés berbères ont différentes façons de traiter cette terminaison [i.e. la terminaison des noms féminins à l’état construit en arabe] dans les emprunts non intégrés”. La conclusion (214, 1-2) est d’ailleurs que l’étymologie est ‘claire’ (et qu’on voit bien – pour des raisons de syllabification – qu’il ne s’agit pas de l’ajout du suffixe berbère au mot arabe). Mais il a fallu envisager la possibilité de ce morphème berbère *-t*, et, pour l’arabe, l’hypothèse que le berbère l’ait emprunté à des variétés dialectales ‘qui prononçaient encore le *-t*’ (213, 21-23) – alors que rien n’atteste de l’existence éventuelle de telles variétés. Il y a, sinon un parallèle, du moins un phénomène comparable qui aurait pu être pris en compte : celui des emprunts du turc à l’arabe : *cemaat* ‘communauté, assemblée de fidèles à la mosquée’ ; *cinayet* ‘crime’ ; *cennet* ‘paradis’ ; *hürmet* ‘respect’ ; *hürriyet* ‘liberté’ ; *hakikat* ‘vérité’ ; *hükümet* ‘gouvernement’, etc.

(214, -17 et suiv.) : les pluriels en $C_1C_2\bar{u}C_3\bar{a}t$ sont fréquents en moyen arabe. Ce n’est donc sans doute pas une innovation à Ouargla. Mais l’existence des pluriels berbères en *u – a* a pu en effet jouer un rôle dans leur développement.

(217, 4) Pour *armún*, plur. *tarmúnt*, ajouter : (< Ar.).

(218, -14/-12) Le cas unique (à Figuig), où ‘le suffixe du fém. sing. apparaît sous la forme *-a* dans le collectif, et *-ət* dans le nom d’unité’ : *zzrudəyya* ‘carottes’, n.u. *zzrudəyyət*, s’explique aisément : le *-a* final n’est pas (senti/analysé comme) une terminaison de féminin ; en arabe même on a d’ailleurs des cas, au Maroc et en Algérie (Behnstedt et Woidich 2011, 468) où, pour la même raison, on a pour ce collectif *zrūdīya* un nom d’unité formé avec un singulatif *waḥda*, *wəḥda* ou *ḥabba*.

(219, 7) : pour *lbidu* ajouter : (< fr.) et 219, 15 pour *ttəḥsi* ajouter : (< turk.), cf. Ben Cheneb 1922, 29.

(222) : il y a un élément d’explication supplémentaire à prendre en compte pour expliquer les syntagmes *tigmmi l lždid* (< *n l lždid*) ‘the / a new house’ et *ttumubin n žždid* ‘the new car’, c’est l’existence (fréquente) en arabe de la structure : $\emptyset N + \text{art.} + \text{Adj}$ (au lieu de $\text{art.} N + \text{art.} + \text{Adj}$, par ex. *dar l-bayḍa* ‘the white house’ : Casablanca). Sur cette structure, voir par ex. Grotzfeld 2000.

(226, -11/-10) : l’étymologie de *bnadem* (‘descendants d’Adam’) est probablement toujours claire pour les locuteurs.

(229-230) : à l’appui d’une éventuelle origine arabe des formations adverbiales en *-i*, on peut en effet penser à des ‘adjectifs de relation’ (*nisba*), cf. (marocain) *bəkri* ‘tôt le matin’, ‘auparavant’, etc. ; *b-əs-sākūti* ‘en catimini’ ; ‘à voix basse’ et en arabe standard les adverbes en *-iyyan* (*sirriyyan* ‘en secret’, *nisbiyyan* ‘relativement’, etc.).

(229, -4) : MK semble considérer *abəkkuš* ‘sourd-muet’ comme un emprunt à l’arabe. On suppose en général le contraire. Il est vrai que l’arabe (*bakkūš*) pourrait être considéré comme une forme expressive (avec *-ūš* ? Avec *š* expressif substitué à la troisième consonne radicale ?) de *ʾabkam*. On peut penser aussi à des emplois invariables, et quasi adverbiaux, de ces adjectifs de relation comme dans *qahwa ʾarabi* ‘café arabe’ (= ‘à l’arabe’), mais ils semblent seulement orientaux.

(251, 6) : on ne peut dire que la voyelle radicale de l’accompli (‘perfect’) des verbes $C_1C_2C_2$ en arabe classique est ‘presque toujours’ *a*.

(252, -13 et suiv.) : l’observation que le choix de la vocalisation de l’inaccompli (‘imperfect’) peut être déterminé par celle d’autres mots de la racine est importante, et aurait dû être davantage utilisée (même si l’ex. choisi, *lhīžž*, n’est pas nécessairement le plus convaincant). On peut penser par contre que l’influence de l’environnement phonétique sur ce même choix est probablement plus opérante que ne le croit MK.

(253, -13/-12) : *žya – žyu* ‘to cry, wail (little child)’ est dit ne pas avoir d’étymologie arabe claire. Comparer cependant Kazimirski 1846 II 995 *zağā* ‘crier (enfant)’.

(256, 1-4) : les formes d’aoriste et de perfectif berbères *kri* (alors qu’on a en arabe *kra* à l’accompli et des formes nominales en *-a* : *l=əkra*) ne doivent pas étonner. On a en fait, en arabe maghrébin, des accomplis de ce verbe avec *-e* (Boris 1958 p. 530), comme des formes nominales avec la même voyelle finale. Ainsi dans les proverbes recueillis par Chambard 2002, si on trouve *kra* deux fois, on a aussi une occurrence de *l-kre* (proverbe 1224). Plus encore, dans beaucoup de parlers (bédouins surtout) du Maghreb oriental, cette voyelle *-e*, parfois proche de *i*, est régulière pour les formes verbales et nominales de racines à troisième radicale *y* : *kre* (verbe), *kre* (nom d’action). Pour le parler hybride de Tripoli par exemple, voir Pereira 2010 p. 103 et 165 (et p. 33 pour l’*imāla* de **/a/*).

(269, -2/-1) : on peut penser que *fat* est emprunté tel quel (et non sous la forme *fut*) parce qu’il est beaucoup plus employé à l’accompli.

(273, 11-13 et 274, 18-22) : on ne peut dire que *lṣəq* est un ‘Arabic intransitive’ ; il est au contraire transitif dans beaucoup de dialectes.

(281, 4-6) : dire qu’en arabe ‘il est possible de dériver un adjectif [comprendre ici un participe actif et un participe passif] de tout verbe’ est exagéré, ou à comprendre

dans un sens large : dans le détail du fonctionnement de la langue en effet, les choses sont souvent plus compliquées : impossibilités, détours par une forme dérivée, etc.

(285, -1) : *ʔallab* ne peut être exactement qualifié de participe actif.

(288, 10 et suiv.) Les deux élatifs *ḥṣən* et *áktar* (et même sans doute *aqwá*) sont aussi des adverbess en arabe.

(305, 22) : l'étymologie (traditionnelle) donnée pour *waš* : *(*wa*) ʔayyu šayʔin n'est pas absolument établie pour le *w(a)* initial, pour lequel il semble plus raisonnable de supposer ʔ → *w*. | (312, -1) : préciser que *küll* distributif est suivi d'un nom sing.

(313, tableau) : préciser que le nom ('X') est un pluriel (ou un collectif).

(314, 17 et suiv.) : si le quantificateur (universel) *gaʔ* peut – éventuellement – être dit 'fondamentalement adverbial', on ne peut dire la même chose de *küll*, qui ne peut être traduit par 'entièrement', comme il est suggéré ici.

(316, note 13) : l'étymologie par l'arabe *marra* est assurée par l'existence, dans d'autres dialectes, de *bəl-lmarra* dans le même sens.

(318, 14) : *kul-ha* est-il vraiment à interpréter comme 'all of her' ? Il faut plutôt penser à 'all of them', avec le 'féminin' *-ha* renvoyant à une collectivité humaine.

(364, 21) : *kan* 'if' peut-être contrefactuel (cf. 365,-7 et 366, 1), mais c'est essentiellement *lukan* qui a cette fonction (cf. tableau p. 354).

(369, -8) : le caractère obligatoire du pronom résomptif dans les relatives arabes (langue classique et dialectes orientaux) n'est pas absolu.

(370, 2-3) : de même, si les relatives à antécédent ('head') indéterminé n'ont pas en principe de 'relative marker', il y a néanmoins des cas où celui-ci peut apparaître.

Toutes ces remarques, ainsi que les commentaires plus structurés des §§ 2 à 5 ci-dessus, parfois critiques, auront montré, nous l'espérons, la grande richesse de l'ouvrage de MK. Bilan raisonné de beaucoup des faits qui peuvent être attribués, en berbère du Nord, à l'influence de l'arabe, et contribution d'importance à l'étude, à partir de ce cas particulier, de phénomènes induits par le contact de langues dans une situation de 'language maintenance', il fournit en outre, sur plus d'un point, des constats précis qui permettent de nuancer, et parfois même de démentir, le tableau général qu'ont dressé les spécialistes de la théorie de ces questions. Les conclusions de l'auteur sont le plus souvent fort mesurées, et les données sont exposées avec pédagogie et de façon que le lecteur, même s'il ignore le berbère ou/et l'arabe, puisse suivre dans le détail son argumentation, et être ainsi en mesure d'apprécier les conclusions qu'il en tire et les hypothèses historiques qu'il propose. À tous ces titres, l'ouvrage de MK pourra servir de référence aux spécialistes des domaines concernés.

7. Ajouts et corrections

10, 3 : PNG → PGN (pour 'Person/Gender/Number') ; 26, 2 : led ; 43, -2 et 96, 15 : Bassiouney ; 56, 25 ou 26 : ~~rather~~ ; 81, -1 : Brugnatelli ; 91, -5 : unavailable ; 94, -8 (de même 150, 10 et 327, 13) : altogether ; 96, note 8, 2 : instead ; 100, 9 : ~~basie~~ ; 105, 1 : Huyghe (1907) (et non 1971) ; 107, 10 : universally ; 113, -6 : column ; 117, -10 : appellation ; 132, 15 : oases ; 138, 14 et -13 : Lévi-Provençal ; 169, -10 : séparer 'thelexicon' ; 176, -10 : 5.3.2.5 (et non 5.3.2.4) ; 182, -14 : écurie (et non 'curée') ; 196, -10 : see section 5.3.2.5 (et non 5.3.2. 4.) ; 209, 15 : vacillation (de même 276, 11 ; également 264, 20 et 325, 2 vacillating ; 266, 17 vacillates et 317, 11 vacillate) ; 211, 7 : varieties ; 216, 3 : feminine ; 222, 17 : interpretation ; 231, -14 : an alternative axis is to look... ; 233, 16 : we find~~s~~ ; 236, 17 : assumes ; 269, -4 : exerted ; 300, note 6, ligne 4 : interpreted ; 307, 22 et 28 dizaine ; 309, -8 corollary (de même 374, 15) ; 316, 9 de Prémare ; 351, 4 : rather ; 374, 9 : tu ne trouverais pas le pareil (le n° de p. dans Galand 2002a est 332) ; 376, 17 : is quite different in Ghomara.

(References) 434 : Bassiouney ; 435 : Belot ; 436 : (Brugnatelli, 1982) berbera ; 438 (Corriente, 1977) : il est préférable d'utiliser maintenant *A Descriptive and Comparative Grammar of Andalusi Arabic*, Leiden / Boston, Brill, 2013 ; 442 (Jastrow 1978) : préciser *Band I. : Phonologie und morphologie* ; 444 Marçais 1902 : parlé à Tlemcen ; 447 (Population et développement 1998) : Ministère ; (Prasse 1969) touareg ; 448 (Provasi) Testj ; (Reesink) : 1979 (et non 1973) ; 449 (Tadmor) ajouter : 2009 ; (Taïfi 1979) : le tamazighte ; (Taine-Cheikh 2003) : (éds. J.L.) et Antoine Lonnet ; 450 (Tressan 1982) : Lexèmes.

Précisons enfin, pour le lecteur, que plusieurs des travaux qui étaient encore 'à paraître' lorsque le livre de MK était sous presse ont été publiés depuis lors ; en voici les références :

- (443) (Kossmann fc. a) : "On substratum: The history of the focus marker *d* in Jijel Arabic (Algeria) (2014)", in C. de Féral, M. Kossmann et M. Tosco (éds.) *In and Out of Africa. Languages in Question. In Honour of Robert Nicolai*, volume 2 : *Language Contact and Language Change in Africa*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 127-140.
- (445) : Malášková et Blažek 2011 : on le trouve maintenant en ligne sur : http://www.shikanda.net/Rethinking_history_conference/Malaskova_Blazek_abstract.pdf.
- (446) : la thèse de Khalid Mourigh a été soutenue le 3/2/2015 et est accessible (partiellement jusqu'en 2018) sur : <https://openaccess.leidenuniv.nl/handle/1887/31685>.
- (448) (Putten, van, fc.) : le titre exact est *A Grammar of Awjila Berber (Libya): based on Umberto Paradisi's material* ; la thèse a été soutenue le 1/10/2013 et se trouve en ligne : <https://openaccess.leidenuniv.nl/handle/1887/21848>.

8. Travaux cités dans le compte rendu

- Al-Jallad, Ahmad (à paraître). "The Arabic of the Islamic Conquests: Notes on Phonology and Morphology based on the Greek Transcriptions from the First Islamic Century".
- Beaussier, Marcelin. 1958. *Dictionnaire pratique Arabe-Français*, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par M. Mohamed Ben Cheneb, réédition, Alger, La Maison des Livres. [Réédité, suivi du *Supplément* d'Albert Lentin, sous le titre *Dictionnaire pratique arabe-français (arabe maghrébin) - Par Marcelin Beaussier, Mohamed Ben Cheneb et Albert Lentin*. Paris : Ibis Press, 2006]
- Behnstedt, Peter and Woidich, Manfred. 2011. *Wortatlas der arabischen Dialekte*, Band I: *Mensch, Natur, Fauna und Flora* 1. Leiden : Brill.
- Behnstedt, Peter and Woidich, Manfred. 2014. *Wortatlas der arabischen Dialekte*, Band III: *Verben, Adjektive, Zeit und Zahlen*. Leiden : Brill.
- Ben Cheneb, Mohammed. 1922. *Mots turks et persans conservés dans le dialecte algérien*. Alger : J. Carbonel.
<https://archive.org/details/motsturksetpersa00bencuoft>
- Boris, Gilbert. 1958. *Lexique du parler arabe des Marazig*. Paris : Imprimerie Nationale - Librairie Klincksieck.
- Boudlal, Abdelaziz. 1998. A diachronic analysis of labialization in Moroccan Arabic, in *Langues et littératures* (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines XVI), Rabat : *Contact et évolution historique des langues au Maroc* : 45-

59.

- Bouhania, Bachir. 2011. Le Touat pluriglossique ou plurilingue : Approche sociolinguistique. *Cahiers de Linguistique et Didactique* (Université d'Oran) 4 : 243-266.
(sous le titre "Le Touat pluriglossique et plurilingue" :
https://www.academia.edu/5675893/Le_Touat_pluriglossique_et_plurilingue)
- Bouhania, Bachir. 2014. Zenet, an endangered language variety in Southern Algeria. *International Journal of Language and Linguistics*, Volume 2, Issue 6-2 : 6-9.
<http://www.sciencepublishinggroup.com/journal/archive?journalid=501&issueid=501008>
- (Chambard. 2002) = *Proverbes Libyens recueillis par Roger Chambard. Avec un index arabe-français / français-arabe*, édités par Gilda Nataf et Barbara Graille avec la collaboration d'Aziza Boucherit. Paris : Gellas-Karthala.
- Cohen, David. 1965. Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghribins, *Communications et Rapports du Premier Congrès international de dialectologie générale III, Louvain - Bruxelles, août 1960, organisé par Sever Pop*, éd. A. J. van Windekens, Centre international de dialectologie générale, 7-14 [repris dans *Études de linguistique sémitique et arabe*. The Hague – Paris : Mouton, 1970, 172-178].
- Colin, Georges Séraphin. 1929. Le parler berbère des Ġmāra. *Hespéris* 9 : 173–208.
- Dallet, Jean-Marie. 1982. *Dictionnaire kabyle-français*. Paris : SELAF.
- Fishman, Joshua A. 1964. Language maintenance and language shift as a field of inquiry: A definition of the field and suggestions for its further development. *Linguistics* 9 : 32-70.
<http://www.degruyter.com/view/j/ling.2013.51.issue-jubilee/ling-2013-0038ad.pdf>
- Gabsi, Zouhir. 2003. *An outline of the Shilha (Berber) vernacular of Douiret (Southern Tunisia)*. Western Sydney University (Australia).
<http://researchdirect.uws.edu.au/islandora/object/uws:573>
- Grotzfeld, Heinz. 2000. Rabī al-'awwal and Nahr el-kibīr. The notion of dichotomy and its expression in Arabic. *Zeitschrift für arabische Linguistik* 38 : 7-14.
- Haspelmath, Martin et Uri Tadmor (éds.). 2009. *Loanwords in the World's Languages. A Comparative Handbook*. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Kazimirski, A[lbin] de Biberstein. 1846. *Dictionnaire arabe-français*. Paris.
- Kossmann, Marteen. 1999. *Essai sur la phonologie du proto-berbère*. Köln : Rüdiger Köppe.
- Kossmann, Marteen. 2010. Parallel System Borrowing: Parallel morphological systems due to the borrowing of paradigms. *Diachronica* 27/3 : 459–487.
- Lentin, Jérôme. 2012. Le lexique du langage bébé (*baby-talk*) dans les dialectes arabes, in *Dynamiques langagières en Arabophonies : variations, contacts, migrations et créations artistiques. Hommage offert à Dominique Caubet par ses élèves et collègues*, A. Barontini, C.Pereira, Á. Vicente et K. Ziamari (éds.), 91-140. Universidad de Zaragoza et INALCO, Paris (*Estudios de dialectología árabe*,7).
- Meakins, Felicity. 2013. Mixed Languages, *Contact Languages: A Comprehensive Guide*, P. Bakker et Y. Matras (éds.). Berlin : Mouton de Gruyter, 159-228.
- Mourigh, Khalid. 2015. *A grammar of Ghomara Berber*, Doctoral thesis, Leiden University. <https://openaccess.leidenuniv.nl/handle/1887/31685>
- Naït-Zerrad, Kamal. 2001. *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, vol. 3: *D-Gey*. Louvain : Peeters.
- Pereira, Christophe. 2010. *Le parler arabe de Tripoli (Libye)*. Zaragoza : Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo (Serie *Estudios Árabes e Islámicos*, Subserie *Estudios de Dialectología Árabe* 4).
- Prasse, Karl-G., Ghoubéid, Alojaly et Ghabdouane, Mohamed. 2003. *Dictionnaire Touareg-Français (Niger)*. Copenhague : Museum Tusulanum Press-Université de

- Copenhague.
- Salamé, Claude et Lentin, Jérôme. [2010]. *Dictionnaire d'arabe dialectal syrien (parler de Damas)*, lettre B (283 p.) : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/IFPO/halshs-00504180/fr/>
- Souag, Lameen. 2010. *Grammatical contact in the Sahara: Arabic, Berber, and Songhay in Tabalbala and Siwa*, PhD Thesis, SOAS, Londres.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2002. Morphologie et morphogenèse du diminutif en zénaga (berbère de Mauritanie), *Articles de linguistique berbère. Mémoial Werner Vycichl*, éd. K. Naït-Zerrad, 427-454. Paris : L'Harmattan.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2003. L'adjectif et la conjugaison suffixale en berbère zénaga, in *Mélanges David Cohen*, J. Lentin et A. Lonnet (éds.), 661-674. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2014. Qualification and comparison in Berber. The verb-noun distinction and its fluctuations. *STUF Language Typology and Universals* (« *Berber in typological perspective* ») 67/1, C. Taine-Cheikh et C. Lux (éds.), 63-79.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2015. La ronde des saisons... et des labiales. Des noms des saisons en berbère, in *Studi Africanisti. Quaderni di Studi Berberi e Libico-Berberi 4* [*Miscellanea per il Centenario di studi berberi a "L'Orientale" di Napoli. Scritti in onore di Francesco Beguinot*, éd. A.-M. di Tolla], 297-319.
- Thomason, Sarah Grey et Terence Kaufman. 1988. *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*. Berkeley, Los Angeles et London : University of California Press.
- Turner, Michael Lee. 2013. *Definiteness Marking in Moroccan Arabic: Contact, Divergence, and Semantic Change*, M.A. Thesis, The University of Texas at Austin. <https://repositories.lib.utexas.edu/handle/2152/21189>
- Vycichl, Werner. 2005. *Berberstudien et A Sketch of Siwi Berber*, Dymitr Ibriszimow et Maarten Kossmann (éds.). Cologne : Rudiger Köppe.
- Zafrani, Haïm. 1998. *Deux mille ans de vie juive au Maroc : histoire et culture, religion et magie*, Paris : Maisonneuve et Larose.